

URBANISME À FOURAS

La Ville joue la carte de la densification

Pour répondre au marché et aux règles de l'habitat social, la Ville prévoit de construire plus de 350 logements dès aujourd'hui et sur 20 ans, dans les dents creuses de son centre

« **Q**u'on le veuille ou non, que ça plaise ou pas, c'est le Fouras de demain. » L'adjoint à l'urbanisme Philippe Fagot est pragmatique. Ces derniers temps, les habitants découvrent des constructions dans tous les sens. Outre les fonds de cours et de jardins que l'on n'aurait jamais imaginés construits, ce sont les gros chantiers qui attirent l'œil et interrogent. Des résidences le plus souvent à un étage.

Revers de la médaille, une spéculation hallucinante qui voit des biens atteindre des prix « injustifiables » selon des témoins locaux. Pourtant la doctrine imposée par l'État est non négociable. Il faut remplir « les dents creuses ».

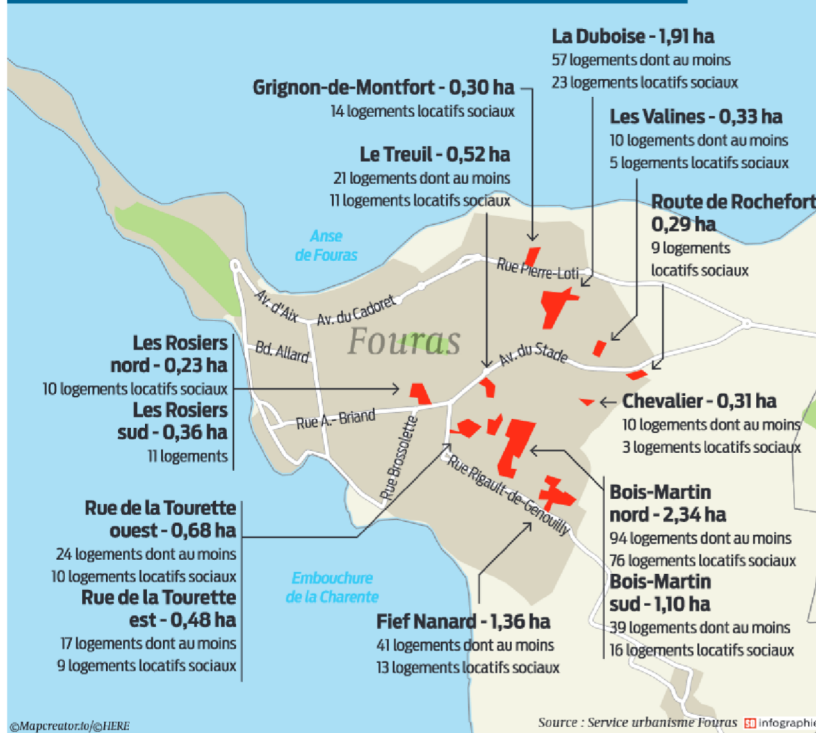
200 logements sociaux

Plus de 350 logements, dont 200 à vocation sociale (1) sont annoncés à Fouras dans les prochaines années. Les travaux sont déjà engagés, ou en attente d'autorisation, ou juste identifiés. Car ce qui est inscrit au plan local d'urbanisme (PLU), qui vient d'être révisé après enquête publique, ne veut pas dire immédiateté.

Il faut d'abord que les propriétaires soient vendeurs de leurs parcelles et que des investisseurs se présentent. À y regarder de près, sur les dix grands projets immobiliers envisagés, très peu sont lancés. En revanche, côté particuliers, plus de 50 demandes de permis de construire ont été déposées et 14 sont déjà validées depuis début 2022.

Les opérations d'aménagements programmées énoncent, quant à elles, des obligations. Certains des espaces ciblés ne seront pas lotis avant 5, 10 voire 20 ans. Même si le lotissement des Valines est déjà livré et que les permis pour Bois-

Les projets immobiliers de Fouras



©Mapcreator.io/©HERE

Source : Service urbanisme Fouras Infographie

Martin et Fief Nanard sont à l'instruction pour un début de chantier proche, les autres terrains sont toujours vierges.

Alors d'où viennent les autorisations de construire rue des Épinettes (un R+2 contre les tennis) et à l'entrée de ville (ancien garage Renault) ? « C'est simple, ces deux permis ont été accordés sous le précédent PLU », précise Philippe Fagot. Mais la loi et les règlements (Natura 2000, submersion, loi Littoral) sont là et l'adjoint répète : « La commune a peu de leviers d'intervention. Ses limites définitives contraignent à

construire sur une surface limitée. »

Promiscuité

C'est bien ce qui provoque des tensions, lorsque les constructions se retrouvent accolées à des habitations existantes. Les propriétaires se disent mis devant le fait accompli, cernés par une promiscuité qu'ils refusent.

Comme eux, l'opposition municipale, qui a pourtant voté le PLU, est amère. « On n'a pas eu l'opportunité de penser en profondeur l'avenir de la ville. Dans 20 ans, quand le ni-

veau des eaux aura monté, où pourra-t-on loger les déplacés ? Il n'y aura plus de terrain, faute de réserve foncière. C'est une politique de l'immédiateté qui en plus, favorise la spéculation déjà énorme. Sans compter la disparition des zones de verdure dont on a besoin en ville », explique Yann Berret. Il ne retient un seul point positif : l'obligation de construire des logements sociaux.

Dans tous les cas, Fouras entame une métamorphose.

Jean-Luc Richard

(1) Ces minima pourront être supérieurs.

Recours en vue contre le projet de Fief Nanard

Le permis de construire n'en est qu'à l'instruction, mais déjà les riverains contestent le projet de Fief Nanard : trop haut, trop près, trop dense. Ils promettent des recours

Densifier oui, mais pas à n'importe quel prix. Voilà l'état d'esprit des riverains de la rue Rigault-de-Genouilly et du chemin de la Vache. Fâchés, ils se sont regroupés pour contester le projet de lotissement Fief Nanard, inscrit au plan local d'urbanisme.

Parmi eux, Franck. « Un premier permis de construire a été retoqué en mairie car pas assez dense. Le second ne respecte pas le voisinage avec des constructions de 9 mètres de haut et à un étage. Le projet, dont le permis est en cours d'instruction, veut regrouper deux zones en une de 1,36 hec-

taire, soit 55 lots et 14 maisons individuelles, dont au moins 13 logements sociaux.

« On construit trop »

Le quartier déjà très urbanisé, mais encore vert, aurait une autre allure. « On n'est pas contre des constructions ; lorsqu'on a acheté, on savait que ces terrains seraient bâtis mais là, c'est énorme ; on construit trop. » Et d'ajouter des arguments techniques. « Notre débit d'eau est déjà faible, l'équipement électrique du secteur obsolète ; avec les nouveaux habitants, ce sera catastrophique. Sans compter les places



Le lotissement donnerait rue Rigault-de-Genouilly et chemin de la Vache et s'étendrait dans les jardins à l'arrière. J.-L. R.

de parking qui vont manquer. » Une réunion avec les élus a laissé les plaignants frustrés

voire dépités. Ils annoncent vouloir déposer des recours. J.-L. R.

ÉCHOS

C'est Pâques chez les commerçants

ACTION CŒUR DE VILLE L'association des commerçants du centre-ville Action cœur de ville organise un concours de vitrine pour ce week-end de Pâques, les 16 et 17 avril. En regardant dans les boutiques, les œufs, les cocottes et autres lapins et cloches rivaliseront pour être les plus beaux. Et inciter à la chasse aux œufs chez soi dimanche.

Le transbordeur et « Le Rohan » vous attendent

LIAISON FLUVIALE Le beau temps et les vacances scolaires sont l'occasion d'aller faire un petit tour pour traverser le fleuve entre Rochefort et Échillais par le pont transbordeur ; ou alors d'emprunter le bateau-passeur « Le Rohan », service proposé par l'Agglo et qui assure la traversée entre Soubise et Rochefort. Sans oublier une étape à la maison du transbordeur qui présente sa nouvelle expo « Rêve de hauteur ». En revanche, pour les visites théâtralisées au pied du pont, il faudra attendre la mi-juin. Tarifs, horaires et informations pour le pont et la maison : www.pont-transbordeur.fr et pour « Le Rohan » : rive-rochefortocéan.com

La mutation du quartier de la gare

MOIS DE L'ARCHITECTURE Le mercredi 20 avril à 18 heures, le musée Hébre propose une visite découverte du quartier de la gare. Dans le cadre du contrat ville moyenne de 1974, ce quartier a été remanié en recomposant une place devant la gare, en implantant des logements et en créant une rue, bordée de maisons individuelles pour améliorer la relation avec le centre-ville. Prix : 6 euros (tarif réduit à 5,50 euros). Durée 1h 30. Tél. 05 46 82 91 60.

Activités jeunes pour les vacances

PÂQUES Du 19 au 29 avril, les 4-17 ans se voient proposer plusieurs activités : en plein air avec le téléski, équitation, biathlon, randonnée en kayak, stage accro-mâts et bien d'autres activités, notamment culturelles : théâtre de marionnettes, visite au musée Hébre, découverte du cirque, balade à la découverte des cigognes blanches. Des activités sont aussi proposées au local jeunes. Inscriptions sur le site Internet de la Ville ou directement à l'Espace jeunes.

Graver, ça s'apprend

ATELIER DU GRAFFU Un stage est ouvert les jeudi 21 et vendredi 22 avril de 10 heures à 17 heures au 3, rue Champain dans l'atelier de Juliette Planque, graveuse professionnelle, qui l'animera. Elle apprendra aux élèves (six personnes maximum) à dessiner, creuser, imprimer, jouer avec les couleurs par assemblage ou superposition des plaques, maîtriser le calage selon un gabarit. Chacun repartira avec son estampe en plusieurs exemplaires. Prix : 130 euros. Inscriptions : 07 78 76 17 91.

ÉCHILLAIS

Quatre nouveaux logements sociaux en perspective

Mercredi 13 avril, le conseil municipal d'Échillais a décidé à l'unanimité de l'acquisition de la propriété immobilière sise au lieu-dit « Les Marais de Martrou », dont la valeur a été déterminée par les Domaines à 40 000 euros net vendeur. Ce bâtiment inoccupé depuis 2016 est composé d'un garage d'exploitation, de deux magasins ateliers et de deux logements identiques d'une surface d'environ 100 mètres carrés avec chacun un garage particulier, le tout sur une parcelle de 3 600 m².

La commune a pour projet d'y réaliser quatre logements sociaux qui viendraient compléter les 74 déjà construits et les 52 en projet, permettant d'atteindre le taux de 25 % imposé d'ici fin 2025. De plus, cet investissement pourrait venir en déduction du prélèvement de 68 000 euros sur les ressources fiscales réclâmé à la commune pour non-respect de la loi Solidarité et rénovation urbaine (notre édition du 14 février).

Pôle de santé

Par ailleurs, lors du conseil du 16 mars, les élus avaient autorisé la signature de baux de location en tant que preneur avec la société Pimalimmo et, en tant que bailleur, avec des professionnels de santé afin d'aider à leur installation sur la commune, concernant un immeuble situé dans la zone de Pimale d'une superficie totale de 232 m² comprenant



La maison du Martrou sera bientôt réhabilitée. F. D.

quatre bureaux privés, dont un d'une superficie de 19 m² et trois d'une superficie de 20 m².

Mercredi dernier, c'est également à l'unanimité qu'ils se sont prononcés favorables à la création d'une nouvelle opération d'équipement concernant le financement des travaux d'aménagement intérieur de cet immeuble pour un montant de 39 999 euros hors taxes. Le loyer serait de 350 euros par praticien occupant, pour un bureau et les espaces communs. La date de commencement des baux serait effective au 1^{er} juillet 2022. Actuellement, Clémence Loubrier, médecin généraliste, et Marine Da Silva, ostéopathe, se sont positionnées sur cette location.

Enfin, les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2022 et la recette, déduction faite du coefficient correcteur d'un montant de 194 253 euros cette année, serait de 1 495 962 euros.

Frédéric Delcourt

BASSIN DE MARENNES

Le marais de Brouage au cœur des attentions

Le marais de Brouage, qui fait l'objet depuis 2016 d'une gestion concertée du marais et qui a obtenu (en septembre 2021) l'autorisation d'engager une opération Grand Site, est au cœur des attentions des élus du bassin de Marennes. Ceux-ci, ainsi que des élus de la Communauté d'agglomération de Royan Atlantique, ont ainsi sollicité le réseau des Grands Sites de France pour l'organisation d'une formation « Découverte et approfondissement du label Grand Site de France » qui se tiendra sur le territoire le 7 juin prochain.

La fréquentation étudiée

En complément, les élus communautaires ont voté, mercredi 6 avril, la mise en place d'une convention pour la réalisation d'une étude de la fréquentation sur le marais de Brouage. Cette étude, commandée par la CCBM et la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan, permettra de disposer d'une meilleure connaissance qualitative et quantitative de la fréquentation dans la diversité de ses composantes actuelles, à l'échelle du marais. Les deux Communautés collaborent aussi avec le laboratoire Cribham (Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, his-



Le marais de Brouage, un site d'exception. S. G.

toire de l'art et musicologie) au travers de l'encadrement et l'accueil d'un étudiant stagiaire chargé de collecter et analyser des témoignages, souvenirs ou traditions, auprès d'habitants du marais de Brouage ; contribuant ainsi à la sauvegarde et la pérennisation de ces informations composant la mémoire locale.

Enfin, les élus ont voté une subvention de 500 euros au bénéfice de l'Association des éleveurs du marais de Brouage pour les accompagner dans l'accueil de différents partenai-

res, l'organisation des réunions internes de l'association, la participation des membres de l'association à des réunions à l'extérieur (dont un séminaire de restitution de l'expérimentation nationale et le conseil d'administration de l'Association française de pastoralisme), l'organisation de temps d'échanges techniques sur la gestion du pâturage en marais ou encore la participation aux Rencontres nationales du pastoralisme qui auront lieu en Auvergne.

Stéphanie Gollard

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Le salon Cita'Livres revient à la Citadelle

Après deux années de mise à l'arrêt, du fait de la crise sanitaire, le salon littéraire Cita'Livres revient à la Citadelle ce week-end. « Il aura fallu toute la résilience et la volonté de l'équipe organisatrice pour que cette 9^e édition du festival revienne », explique Michel Parent, maire de la commune. Et en effet, si l'industrie du livre a plutôt bien vécu ces temps de pandémie, la reprise des salons et festivals s'avère parfois difficile, avec un public malheureusement encore frileux. Pour autant, Lucette Mayer et Anne Marie Le Doeuff, les deux coprésidentes du salon Cita'Livres, ont mis les petits plats dans les grands avec cette « parenthèse enchantée dans le monde de la littérature et de la lecture ».

Conférences et spectacles

La présidente d'honneur du festival 2022 n'est autre que Clara Dupont-Monod, journaliste, ancienne grand reporter puis rédactrice en chef des pages littéraires pour « Marianne », qui anime des émissions littéraires. Également autrice, elle a reçu de nombreux prix et a été sélectionnée pour le Goncourt 2018 et 2021.

Du côté des auteurs invités, on pourra rencontrer Michel Desmurget, chercheur en neurosciences et écrivain ; Mu-



Clara Dupont-Monod est la présidente d'honneur de l'édition 2022. CITA LIVRES

rielle Magellan, dramaturge et metteuse en scène ; Éric Libiot, Nathalie Hug, Jérôme Camut ou encore Alain Quella Villéger. Plusieurs conférences seront également proposées. Ainsi, Michel Desmurget en animera une sur le thème de la fabrique du crétin digital et du danger des écrans pour les enfants. Puis, Alain Quella Villéger, historien et agrégé d'histoire, animera une conférence sur Pierre Loti.

Dimanche, Daniel Bernard animera une conférence sur

Montmartre à l'aube de l'art moderne. Deux spectacles sont aussi au programme : l'un de Bilout et Frédéric La Verde (ce samedi, à 20 h 30) ; et l'autre, à destination des enfants, par Alexandra Castagnetti (dimanche, à 16 h 30). En complément, un espace jeunesse avec des ateliers d'écriture sera installé à l'étage.

S. G.

Samedi 16 et dimanche 17 avril, citadelle du Château-d'Oléron, de 10 à 19 heures. Entrée, ateliers et spectacles gratuits.

GRÂCE À VOTRE
CARTE FIDÉLITÉ

VENDREDI • SAMEDI • LUNDI
LES 15, 16 ET 18 AVRIL 2022

OUVERTURE LUNDI DE PÂQUES
9 H 30 - 12 H 30 / 14 H - 18 H

15€

EN BON D'ACHAT
TOUS LES 100€ D'ACHATS*

SUR TOUT LE MAGASIN*

*Sur présentation de la carte Bricoramas dans les magasins participants BRICORAMA. Hors combustibles, hors commandes en magasin ou en ligne, hors Click and Collect. Voir conditions complètes, validité du bon et liste des articles concernés en magasin. Liste des magasins participants, ouverture le dimanche et horaires sur bricorama.fr

bricorama

BRICORAMA ROCHEFORT
05 46 87 16 16
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

CORRESPONDANTS

Le Château d'Oléron

Stéphanie Gollard
Tél. 07 69 90 05 45.
Courriel : stephaniegollard@gmail.com.
Couvre également Dolus-d'Oléron,

Le Grand-Village-Plage
et Saint-Trojan-les-Bains.

Saint-Pierre-d'Oléron

Corine Pelletier
Tél. 06 98 49 95 69.
corine.pelletier-gely@orange.fr.

Couvre également Saint-Denis-d'Oléron, La Brée-les-Bains
et Saint-Georges-d'Oléron.

Saint-Agnant

Frédéric Delcourt
Tél. 05 46 83 24 43.